

# L'Hyper !

N°240/07

3 mai 2007

18 pages



**CARREFOUR  
COMPARE**  
LES SALAIRES DE PLUS DE  
50 000 MAGASINS.

Appel gratuit depuis un poste fixe\*

**ALERTE  
SALAIRE**   
**1152**

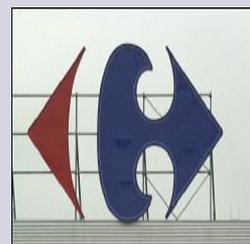


**Avec la ligne Alerte Salaire**  
Si vous trouvez plus cher ailleurs  
nous vous remboursons la différence et  
nous vous augmentons vos salaires dans les 24 h.

(1) Appel gratuit depuis un poste fixe, sauf tarif propre à votre opérateur.  
(2) Voir modalités en magasin.



**GARDONS  
LES YEUX  
OUVERTS**



**Aucun signataire pour les  
NAO 2007  
Constat de désaccord**

### ▼ Ouverture

Sommaire et indices **page 02**

Votez **page 03**

### ▼ Elections présidentielles

Votez le 6 mai 2007 **page 05**

### ▼ Conditions de travail

Accident de travail **page 06**

### ▼ Développement CFTD

Deux nouvelles sections **page 07**

Elections et adhésions **page 08**

### ▼ Elections Champion

Elections nationales Champion **page 09**

### ▼ NAO 2007

Echec à la négociation **page 10**

### ▼ Caisse automatique

Action de sensibilisation CFTD **page 13**

Ségolène Royal chez Champion **page 14**

### ▼ International

L'usine Spectrum, suite... **page 17**

## EMPLOI

### LE CHÔMAGE DANS LA ZONE EURO

■ Taux de chômage des pays de la zone euro en mars  
(en % de la population active)



\*au quatrième trimestre 2006

Source : Eurostat

WaG REUTERS

## Emploi, chômage, salaires

### Chômage des jeunes (moins de 25 ans) en mars 2007

France métropolitaine **16,6%**  
Départements d'Outre-mer **16,3%**

#### Ségolène Royal

- Consolider les 35 heures en réduisant les effets négatifs
- Contrat première chance pour les jeunes non qualifiés : salaires et charges payés par l'Etat ou les régions pendant un an (entreprises de moins de 10 salariés)
- Abrogation du CNE
- Smic à 1 500 euros en 2012
- Sécurité sociale professionnelle : en cas de perte d'emploi, rémunération à 90% du dernier salaire perçu pendant un an

#### Nicolas Sarkozy

- "Travailler plus pour gagner plus"
- Heures supplémentaires payées 25% de plus, sans charges
- Contrat de travail unique à droits progressifs, avec licenciement simplifié
- Sécurité sociale professionnelle : 90% de la rémunération aussi longtemps que nécessaire pour se former, retrouver un emploi
- Suspension/baisse des allocations après 2 offres d'emploi refusées

270407 AFP

# Votez !

*Au moment où aucune organisation ne signe l'accord 2007, que la paupérisation des employés s'accélère, que la CFDT s'inquiète des conséquences sur l'emploi de l'arrivée des caisses automatiques, que les employeurs s'octroient des rémunérations mirobolantes, les élections présidentielles sont un enjeu pour notre avenir. Du choix des salariés dépendra une partie de notre avenir.*



**par Serge Corfa**

De cette campagne électorale on retiendra que pour la première fois de toutes les campagnes électorales du passé une candidate à la présidence de la république s'est arrêté quelques instants pour rencontrer des caissières et s'inquiéter de leur vie au travail.

Oui on peut comprendre l'agacement de la société Carrefour quand est mis en pleine lumière grâce à cette candidate médiatique les conditions de travail de ses salariés, quand on entend à la télé qu'une caissière à moins de 1000 euros net pour vivre et que ce salaire est comparé à ceux des dirigeants, oui ça vous gêne.

Merci Mme **Royal** et dans une moindre mesure Mr **Bayrou** de nous avoir permis d'exister quelques instants.

Parce que la CFDT depuis longtemps a décidé de ne plus donner de consigne de vote, quand les valeurs républicaines ne sont pas en jeu, cet édito ne se veut pas un appel à voter pour l'un ou l'autre des candidats mais la relation d'un fait.

**Les salariés de commerce ne doivent pas être naïfs il y a des propositions qui ne vont pas dans le sens d'une meilleure qualité de vie pour nous.**

Le travail le dimanche, la réforme du droit constitutionnel de faire grève, l'absence de coup de pouce au smic, le retour du CPE, les 35 h

remis en cause nous serons les premiers à les subir demain.

Si les électeurs veulent croire aux promesses des jours meilleurs, aux engagements à consulter les syndicats avant toutes décisions sociales pourquoi pas ! On sait ce que deviennent les promesses ...

**Il faudra dimanche faire un choix, faites le sans illusion mais faites le ! Nous avons des politiques, hommes ou femmes de qualité en France il suffit de choisir puis se mobiliser avec la CFDT pour faire entendre votre bulletin de vote.**

Quel que soit le président ou la présidente élu(e) par les Français le 6 mai prochain, il nous faudra être toujours plus nombreux pour faire reconnaître la prolétarisation des salariés de la grande distribution.

Le syndicalisme d'adhérents, que prône la CFDT est la seule garantie pour demain Il est seul capable de porter haut nos ambitions revendicatives.

Cet impératif de syndicalisation est d'autant plus crucial que la représentativité syndicale reposera demain sur les élections d'entreprise.

Or, pour réaliser de bons scores lors de ces scrutins, il est indispensable d'avoir de nombreux adhérents.

Conquérir de nouveaux adhérents pour mieux se faire entendre par les politiques comme par les patrons!

Votez le 6 mai 2007



*La CFDT ne donne pas de consigne de vote pour tel ou tel candidat.*

*C'est la condition de son autonomie.*

*Mais elle appelle chaque citoyen à user de son droit de choisir.*

*Elle intervient dans les débats !*



Avec un taux de participation exceptionnel, le premier tour de l'élection présidentielle rompt avec une période de hausse constante et régulière de l'abstention depuis près de vingt ans. Après une campagne qui a visiblement intéressé les Français, c'est une bonne nouvelle pour la démocratie.

**La CFDT a souhaité que les préoccupations des salariés soient prises en compte dans le débat, en particulier à travers le plein emploi, le pouvoir d'achat, la cohésion sociale, la relance de la construction européenne**



## **Interview de François Chérèque dans Les Echos (extraits)**

*Le 1er Mai tombe entre les deux tours de la présidentielle. Partagez-vous le*

**mot d'ordre de Bernard Thibault, qui appelle implicitement à en faire une journée de mobilisation contre Nicolas Sarkozy ?**

La CFDT ne veut pas entrer dans une démarche de mobilisation contre tel ou tel candidat. Depuis un quart de siècle, nous refusons toute expression partisane dans le cadre des élections.

Nous ne confondons pas l'UMP et le Front national. Cela enlèverait tout crédit à notre initiative de 2002. A l'époque, il s'agissait de défendre la démocratie. Cela ne nous empêche pas d'avoir certaines inquiétudes sur les propos tenus par Nicolas Sarkozy sur l'identité nationale, la répression de la délinquance ou la génétique. Nous souhaitons qu'il précise ses propos avant le 6 mai.

Il existe une loi, votée en janvier 2007, qui engage tout gouvernement à passer par la négociation avant de légiférer. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal se sont engagés à la respecter.

Quel que soit le président élu, nous demanderons la mise en place d'un agenda social, sous la forme d'un sommet dès le mois de juin. Il permettra

**Vote au premier tour selon la proximité syndicale**

	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	J.-M. Le Pen
<b>Sympathie syndicale :</b>				
CGT	42 %	11 %	11 %	12 %
CFDT	39 %	24 %	20 %	8 %
FO	25 %	19 %	20 %	14 %
CFTC	7 %	24 %	39 %	8 %
SUD	42 %	27 %	2 %	1 %
CGC (*)	3 %	21 %	60 %	10 %

(\*) En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.  
Source : CSA-Cisco pour « Liaisons sociales ».

de définir ce qui est de la responsabilité des partenaires sociaux, ce qui est de la responsabilité de l'Etat et ce qui est de la responsabilité commune. Nous nous réjouissons d'un retour au débat politique.

Si nous voulons que cela continue, il faut que les syndicats prennent leurs responsabilités en faisant fonctionner la démocratie sociale.

**Peut-il y avoir un risque de troisième tour social si Nicolas Sarkozy accède à l'Elysée ?**

Le principe du troisième tour social, c'est de contester dans la rue le résultat des urnes. C'est une démarche antidémocratique. Le taux de participation a été de 85 % au premier tour. Nous allons avoir un président ou une présidente qui aura reçu la légitimité du suffrage universel. C'est la démocratie qui aura gagné et nous respecterons la démocratie.

**Pour la première fois, au deuxième tour, nous avons deux candidats qui reconnaissent l'économie de marché.**

La candidate socialiste dit clairement que les entreprises ne doivent pas se sentir coupables de faire des bénéfices. La question est donc maintenant : comment réguler cette économie de marché ?

**Que pensez-vous du sondage publié récemment par « Liaisons sociales » qui met en évidence un déplacement vers le centre des sympathisants de la CFDT ?**

**Il n'est pas étonnant qu'un**

**syndicat comme la CFDT qui a l'ambition de représenter tous les salariés soit à l'image de l'électorat en général.**

Cela fait déjà quelque temps que les sympathisants de la CFDT se recentrent sur les partis de gouvernement et qu'ils laissent peu de place aux extrêmes.

**Est-ce une bonne idée à vos yeux d'expérimenter la TVA sociale ?**

Il faut cesser de traiter la fiscalité par appartements. La TVA sociale doit s'inscrire dans une cohérence fiscale, sinon elle ne fera que renforcer un peu plus l'impôt proportionnel au détriment de l'impôt progressif. Le principe de la CSG, instaurée pour financer notamment l'assurance-maladie, c'est que chacun paie en fonction de ses revenus et est soigné en fonction de ses besoins. La CSG, c'est la garantie que chacun reste dans le système collectif de protection sociale. La TVA sociale, c'est l'inverse : ce sont les hauts salaires qui paieront proportionnellement moins et les bas salaires qui paieront plus car ils consomment l'essentiel de leur budget et n'ont pas la capacité d'épargner.

**La « finale » de la présidentielle traduit un choix entre deux grandes politiques économiques : une politique de l'offre défendue par Nicolas Sarkozy, une politique de la demande soutenue par Ségolène Royal. Selon vous, de quoi la France a-t-elle besoin aujourd'hui ?**

Des deux. Personne ne peut dire

que les salariés n'ont pas besoin de pouvoir d'achat. C'est une revendication constante de la CFDT depuis 2005. Cela dit, pour redistribuer de la richesse, il faut la créer. L'économie française doit retrouver le chemin de l'emploi et du développement. Elle n'y parviendra pas seule. Il lui faudra aussi s'appuyer sur la relance des politiques européennes, thématique trop absente de cette campagne.

**Vous vous êtes rapproché de Bernard Thibault pour tenter d'imposer une réforme de la représentativité.**

Nous sommes allés suffisamment loin dans cette volonté de réforme pour résister aux pressions. Nous avons pris l'engagement, y compris personnel, d'aller jusqu'au bout sur ce sujet-là. Donner à tous les salariés la capacité de voter pour le syndicat de son choix est un élément fondamental dans l'évolution de la démocratie sociale. Le principe d'élections professionnelles dans l'entreprise est maintenant soutenu par le Medef. La seule à ne pas s'être exprimée, c'est Ségolène Royal. Je souhaite qu'elle nous dise pourquoi elle ne soutient pas la position commune de la CFDT et de la CGT.

**Nicolas Sarkozy s'engage à mettre en place une garantie de service minimum dans les services publics dès cet été. Sa démarche vous convient-elle ?**

Il nous dit de négocier mais en fixant à l'avance le résultat et le calendrier ! Cette méthode ne nous convient pas. La négociation doit se faire au cas par cas, dans chaque entreprise publique. A la RATP, les syndicats ont fait leurs preuves en mettant en place un système d'alerte sociale pour éviter les conflits. Bizarrement, c'est dans la période où il y a le moins de grèves dans le service public que l'on en parle le plus.

*Plus de 7.000 personnes meurent chaque année d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.*

*La sécurité au travail devrait être traitée avec la même priorité que la sécurité routière*

*"Nous nous devons de tout mettre en oeuvre pour que cela ne se reproduise plus jamais."*

## Accidents mortels chez Carrefour

### Après l'accident mortel à Carrefour Venette un deuxième décès au magasin de Segny.

#### Carrefour Venette

Elle s'appelait Margareth, elle avait 42 ans et travaillait depuis 28 ans dans le magasin actuellement au textile.

Elle devait être en congés mais elle les a repoussé pour venir travailler du fait du manque d'effectif au rayon.

Elle est décédée, écrasée par un 19 tonnes qui reculait dans la cour de réception de son magasin, le chauffeur du poids lourd ne l'a pas vu.

Le camion n'avait pas d'avertisseur de recul. Elle n'a pas eu le temps de s'écarter, au dos au camion elle ne l'a pas vu venir à temps.

Elle est décédée lundi 26 mars quelques jours avant son anniversaire.

#### Carrefour Segny

René avait 56 ans 2 enfants . Salarié depuis 4 ans il était au niveau IV.

Samedi 24 avril à 14 h 30 il était seul au rayon et en prenant des articles dans un rack en équilibre sur les pales d'un gerbeur il a perdu l'équilibre est tombé sur la tête.

Un collègue a tenté de lui porter secours en vain. Il est décédé.

#### Accident de travail

Ces deux accidents mortels en quelques semaines doivent nous interpeller.

S'agit-il d'erreur humaine, de négligence, les règles de sécurité ont-elles fonctionnées, la fatigue morale ou, physique a-t-elle jouée un rôle. Subissaient-ils une surcharge de travail où s'agit-il d'un simple accident ?

L'enquête que doit mener obligatoirement le CHSCT définira les circonstances exactes de ces accidents.

La CFDT refuse d'employer le mot fatalité et nous souhaitons que la commis-

sion nationale de sécurité soit saisi pour que de tels faits soient rendus impossibles.

#### Courrier à la direction

**Edwige Bernier** Déléguée syndicale centrale CFDT a été choquée par l'accident survenu dans un magasin de sa société (Hyaprllo). Elle s'est immédiatement adressée à la direction rappelant les mises en garde faites 2 jours auparavant.

*Nous avons eu une réunion le 27/04/07, durant laquelle nous avons dénoncé le mal être qui se fait ressentir depuis un certain temps dans les magasins Hyparlo.*

*En effet, les salariés et les cadres, sont dans une situation de fatigue morale et physique extrême du fait, d'un manque d'effectif, mise en place de Mercure, productivité, pression, départ de certains cadres non remplacés .*

*Nous vous avons demandé d'agir rapidement par exemple par le biais de déclenchement d'enquête CHCST, mise en place de cellule psychologique ou tout autre moyen à votre convenance pour que ce mal vivre s'arrête.*

*Suite à cette réunion un fait tragique c'est malheureusement produit, à savoir la mort d'un salarié au magasin de Segny.*

*Cette tragique nouvelle me touche personnellement en tant que salariée et représentante du personnel.*

*Nous nous devons de tout mettre en oeuvre pour que cela ne se reproduise plus jamais.*

*Ne demandez pas aux hommes et aux femmes qui travaillent dans les magasins de préférer la productivité au détrimement de la sécurité*

*En tant que femme, salariée, élue, je me sent concernée et vous ?*

## Deux nouvelles sections

*Deux nouvelles sections pour la CFDT*

*Dans ces deux cas la direction a fait pression sur nos candidats et n'a pas respecté le choix des salariés.*

*Nous sommes bien loin des valeurs que Carrefour affiche !*

### Villabé

Ce magasin de 9600 m2 ouvert en 1992 emploie 530 personnes. La liste FO faisait 50/50 avec une liste sans appartenance syndicale. De élus FO et SAS ont décidé de



L'équipe CFDT de Villabé avec Lola Tourino responsable régionale CFDT

mettre en place une section CFDT. **Olivia Rodrigues** caissière à été nommée déléguée syndicale.

Malgré de fortes pressions de la direction entraînant la démission de deux candidates CFDT, des manoeuvres lors des élections allant jusqu'au refus de nous remettre les procès verbaux d'élection nos six candidats font jeu égale avec FO.



### CFDT 107 sections chez Carrefour (192 hypermarchés)

### St Jean de Vedas

Ce magasin de 6000 m2 ouvert en 1986 emploie 340 personnes. **Philippe Asker** manager métier a décidé de quitter la CFE-CGC est de construire avec la CFDT une véritable représentativité du personnel où employés et cadres oeuvrent ensemble.

Message reçu puisque dès la première élection 60% du personnel votent pour les candidats CFDT au grand déplaisir de la direction et de FO qui ne cessent de nous mettre des bâtons dans les roues.



L'équipe CFDT de St Jean de Vedas avec les responsables locaux

## La CFDT progresse un peu plus à chaque élection et confirme sa deuxième place chez Carrefour !



En 13 élections depuis le début de l'année la CFDT obtient 134 élus soit 31 élus supplémentaires par rapport à 2005

Antibes, Bourges, Chalons en Champagne, Orléans, La Ciotat, Laon, Nice TNL, Paimpol, Quetigny, St Jean de Vedas, Villabé, Vitrolles.

### Antibes

Dur, dur dans ce fief historique de FO. La CFDT qui n'avait obtenu aucun siège en 2005 double ses voix et obtient 2 délégués du personnel avec 13% des voix. Il faudra attendre 4 ans pour de prochaines élections se sera dur.

### Ivry sur Seine

Avec 62,12% des voix la CFDT progresse de 5

points face à 4 syndicats (FO, CGT, CFTC, CAT). Les salariés montrent ainsi leur adhésions aux délégués qui sont montés au créneau en décembre pour dénoncer le licenciement d'un employé SDF

### Laon

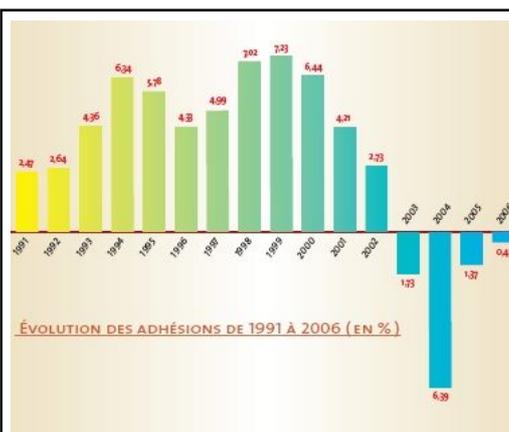
12% de moins de suffrages exprimés par rapport aux élections de 2005 conséquence un léger tassement de voix et la perte de 2 sièges pour la CFDT. L'écart se resserre avec FO mais la CFDT fait toujours jeu égal.

### La Ciotat

Surprise dans ce magasin où la CFDT présente n'avait aucun élu. Aux dernières élections la CFDT rafle tous les sièges devant FO qui n'en revient toujours pas.

### Orléans,

Forte progression de la CFDT qui obtient 4 élus supplémentaires par rapport à 2005 mais reste minoritaire avec 35% des voix face à FO.



### 803.635 adhérents au 31 décembre 2006 (806 829 adhérents fin 2005)

Avec une baisse de 0,43 %, la CFDT stabilise ses effectifs. L'exercice 2006 confirme le redressement de la courbe de syndicalisation. Pour mémoire, la baisse des cotisations était de 6,39 % en 2004 et de 1,37 % en 2005.

Les nouvelles adhésions sont à 72 % réalisées dans des secteurs professionnels très divers : **Services**, Santé, Communication et Culture, Métallurgie, Transports, Collectivités territoriales, et Chimie Energie. **La fédération des services (auxquelles adhèrent les sections Carrefour) est la deuxième fédération en terme de progression**

Les nouvelles adhésions, dont le nombre est reparti à la hausse, ne parviennent pas à compenser, entre autres, les départs à la retraite de la génération du papy boom. Pour les trois premiers mois de 2007 plus de 20 000 salariés, du public et du privé, ont rejoint la CFDT au cours de ce trimestre.

La dernière étude de la Dares, qui met en lumière que la CFDT est l'organisation la mieux implantée dans les entreprises, quelle que soit leur taille. Cette présence CFDT dans plus d'une entreprise sur trois (36 %) est synonyme de développement.

**C'est sur un syndicalisme d'adhérents, représentatif de la diversité du salariat, que doit reposer une démocratie sociale modernisée.**

*Le 23 mars 2007 les salariés des 615 Champion étaient appelés à élire leurs délégués dans les 10 comités d'entreprise régionaux.*

*18 632 salariés (70,69% des inscrits) ont exprimé leurs suffrages.*

*Ils ont désignés 128 délégués au comité d'entreprise et de nombreux délégués du personnel*

*Remarque: Chez Champion il n'y a pas de délégués de personnel dans tous les magasins. Un accord prévoit une représentation régionale.*

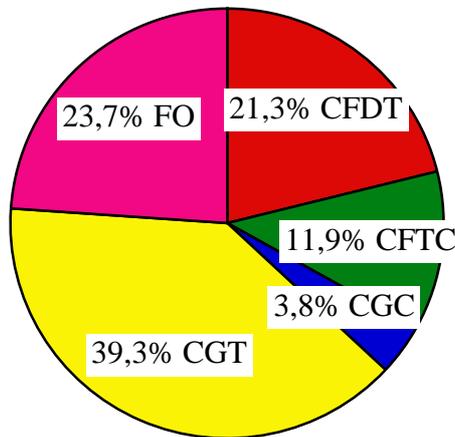
### La CFDT toujours en progression !

La CFDT se présentait pour la première fois dans toutes les régions 74 candidats dans le collège employés, 9 candidats dans le collège agent de maîtrise, 2 candidats dans le collège cadre.

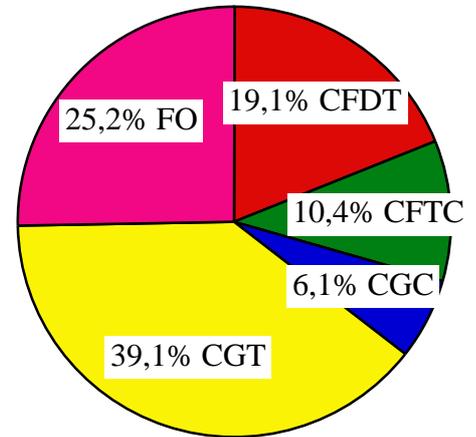
La CFDT progresse en voix et en élus (+ 5 par rapport à 2005) et obtient pour la première fois des élus dans le collège maîtrise

Si la CGT reste la première organisation syndicale elle subit une érosion de voix, la CFDT disputant la deuxième place à FO mieux implantés dans la maîtrise.

Voix CSF (Champion) 2007



Elus CSF (Champion) 2007



2007	NORD	PE	RPO	CENTRE-EST	SUD - EST	NORD-OUEST	OUEST	CENTRE	SUD-OUEST	SIÈGE	Employés	Maîtrise	Cadres	Total
CFDT	4	2	3	2	2	2	3	1	1	0	20	2	0	22
CFTC	3	2	0	1	1	2	2	1	0	0	12	0	0	12
CGC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	7
CGT	4	5	8	5	2	6	6	5	3	0	44	1	0	45
FO	3	3	1	5	1	2	1	4	2	0	22	6	1	29
SAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	3	9	13
Total	14	12	12	13	6	12	12	11	6	1	99	17	12	128

### Résultats des votes au premier tour, tous collèges

	Employés		Agt Maîtrise		Cadres		Total
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix
CFDT	3807	22,15	143	14,8	17	3,56	3967
CFTC	2143	12,47	64	6,63	10	2,1	2217
CGC	0	0	369	38,2	343	71,91	712
CGT	7249	42,17	74	7,66	1	0,21	7324
FO	3990	23,21	316	32,71	106	22,22	4412
Total	17189	100	966	100	477	100	18632

	2007	2005	2003
CGT	44	46	42
FO	23	20	24
CFDT	20	17	16
CFTC	12	12	11
CGC	2	2	2
	101	97	95

*Le fait est assez rare pour être souligné, aucune organisation syndicale ne signe l'accord proposé par la direction pour 2007.*

*Un constat de désaccord a été signé le 23 avril par les organisations syndicales suivantes: CFDT, FO, CGT, CFTC, CAT.*

**Aucune organisation syndicale ne signe !**

**Un constat de désaccord est signé.**

**La direction accord unilatéralement l'augmentation de salaire prévue dans l'accord.**

### **Pas d'accord**

La direction sensible aux réactions du personnel, à l'appel de la CFDT qui a oeuvré dans ce sens, a décidé d'accorder unilatéralement l'augmentation de salaire prévue par l'accord bien que celui-ci ne soit pas signé.

Pour le reste **rien** puisqu'il n'y a pas de signataire (à préciser que l'accord modulation de 2006 est caduque on revient à +6/-6)

*Précisons que la loi ne permet pas à l'employeur de modifier unilatéralement les accords sauf à les dénoncer.*

Vous n'obtenez aucun des avantages sociaux que vous auriez obtenu si vous aviez signé mais vous obtenez l'augmentation de salaire.

A chacun de réfléchir s'il fallait signer ou non. Particulièrement tous ceux qui ne se sont pas exprimés.

En ce qui concerne les salariés **Hyperlo** la situation devrait être la même.

### **Mesures unilatérales**

La Direction prend unilatéralement les mesures suivantes :

**Augmentation de la grille de salaires de référence Carrefour et Continent 2001**

**Niveaux 1A / 1B / 2A :**

1% à compter du 1er mars 2007,  
2,2% à compter du 1er juillet 2007.

**Niveaux 2B à 5 :**

1% à compter du 1er mars 2007,  
1,2% à compter du 1er octobre 2007.

Pour Continent 2001 ces augmentations viennent en complément de l'accord de rattrapage de la Société Continent 2001 du 28 avril 2005.

*Nous verrons si la direction a eu raison de laisser les salariés mécontents !*

**La CFDT n'a pas ménagé ses efforts pour tenter d'obtenir un front commun afin d'obtenir de la direction la réouverture des négociations et en cas d'échec une action commune.**

**Aucune réponse, le résultat est là !**

**Quand on veut quelque chose il faut se donner les moyens de l'obtenir.**

**Pour cela une forte adhésion des salariés est nécessaire.**

**Ce fut le cas en 2004 et 2005**

**La CFDT est fortement déçue !**

Nous avons été la seule organisation syndicale à demander la réouverture des négociations afin de tenter d'obtenir un plus sur le social. Nous n'avons été suivi par personne.

Encore une fois, la direction montre que le social n'est pas la priorité. Nous aurions pu aboutir à un accord il s'en est fallu de peu, un geste que l'entreprise n'a su faire.

Comment peut-on refuser de dé plafonner la remise sur achat, alors que ça ne coûtera rien à l'entreprise et lui rapportera des clients !!!

Pourquoi n'obtenons nous pas une augmentation dès le 1er janvier comme c'est le cas dans plusieurs filiales, juillet aurait été un premier pas.

## Historique

La CFDT avait, avant même les négociations, annoncée son plan d'action

Avis des négociateurs dès le 16 mars, consultation des salariés du 19 au 22 mars, consultation des délégués syndicaux le 29 mars et engagement *"si la CFDT ne signe pas nous appellerons les salariés à arrêter le travail vendredi 6 avril 2006"*

## Avis partagés

Dès le 16 mars les négociateurs donnent un avis favorable à la signature. *"le sentiment d'avoir été au bout des possibilités de négocia-*

*tion de la direction"*

La CFDT consulte les salariés 7000 d'entre eux (10% des effectifs) donnent un avis avec une majorité défavorable (57,3%) à la signature mais dans le même temps beaucoup ne souhaitent pas faire grève.

Le 29 mars 58 délégués syndicaux sur les 107 sections CFDT Carrefour soit 53,70 % se déplacent pour débattre et donner leur position.

Si on ajoute les sections qui se sont exprimées par écrit se sont 68 sections CFDT qui se sont exprimées (63,55%).

- 33 sections se sont prononcées pour la signature soit 58 mandats

- 34 sections contre la signature et pour la grève soit 57 mandats

- 1 section s'est abstenue soit 3 mandats

**- 38 sections ne donnent aucun avis !!**

Notre décisions étant à 50/50. Il était difficile de prendre une décision dans un sens comme dans l'autre tout en respectant la démocratie.

## Intersyndicale

A l'initiative de la CFDT les organisations syndicales se sont mises d'accord lors de la négociation du 15 mars pour agir de concert.

La direction a répondu positivement à une de nos demandes sur les deux présentées.

Constatant que Force Ouvrière est confrontée au même dilemme que la CFDT, à savoir un partage des

avis des sections, la CFDT les contacte pour agir de concert.

Nous tentons de créer un front commun des syndicats afin d'obtenir de la direction la réouverture des négociations et en cas d'échec une action commune.

## Direction

Dans le même temps nous écrivons à la direction pour préciser nos demandes.

La CFDT souhaite améliorer l'accord sur divers points

- *une augmentation en juillet au lieu d'octobre (une des demandes communes en paritaire non prise en compte par la direction),*

- *le déplafonnement mensuel de la remise sur achat (cette demande est sans coût pour l'entreprise).*

- *et autres revendications à définir unitairement dont la possibilité d'un accord social et salarial distinct.*

**La direction n'a même pas la politesse d'accuser réception !**

## Mobilisation insuffisante

La CGT avant les négociations, sans connaître les propositions de la direction, a appelé à des arrêts de travail. Incapable de mobiliser elle montre à la direction sa faiblesse avant les négociations.

A la CFDT dans les sections contre la signature de l'accord certaines ne souhaitent pas faire grève, d'autres sont incapables de mobiliser.

Plusieurs sections qui ont dans le passé démontrées leur capacité de forte mobilisation ne sont pas favorables à la grève ne "sentant" pas les salariés réceptifs.

La période de campagne présidentielle n'est pas favorable à une action syndicale.

Alors que nous étions optimistes

sur nos chances d'obtenir des avancées par la concertation entre les syndicats de l'entreprise rien ne s'est produit.

Pendant plus d'un mois FO n'a pris aucune initiative. Nos appels à leurs responsables n'ont obtenu aucune réponse claire.

Pourquoi ? Qu'est-ce qui empêche ce syndicat d'agir de concert pour obtenir plus. A lui de s'expliquer !

La CFDT a tenu compte de tous ses facteurs avec ces conséquences.

### Conclusion

**Les instances nationales CFDT Carrefour bien que favorable à une signature ont respecté l'absence d'avis fort. Une grève ça se conduit dans l'adhésion.**

La CFDT a occupé le terrain depuis les paritaires pendant que d'autres se taisaient et se taisent toujours.

Là où les sections se sont mobilisées elles ont été écoutées par leur direction locale. La CFDT a tenté d'aboutir à une action intersyndicale se fut un échec.

Si dans l'immédiat nous n'avons pas obtenu de mobilisation des salariés pour l'avenir notre potentiel est renforcé.

La situation aurait pu être pire la direction donnant moins que l'accord, la CFDT affaiblit (ce n'est pas le cas).

**Le CFDT a décidé d'aller de l'avant .**

Nous avons posé des jalons pour l'avenir et nous sommes en force tactiquement et numériquement maintenant c'est aux salariés de répondre massivement présents à nos sollicitations.

Un plan d'action pour l'année 2007 a été établi.

**Ce n'est pas une fin, continuons le combat pour retrouver notre 1/4 d'heure d'avance !**

### Améliorons la situation des temps partiels

**Ce qui était prévu dans l'accord.  
Ce test n'aura pas lieu faute de signataire.**

Salariés à Temps Partiel ayant un horaire hebdomadaire contractuel égal à 30 heures de Travail effectif

**Principe :** permettre aux salariés volontaires de porter leur base hebdomadaire contractuelle de 30 heures à 35 heures, en effectuant le complément d'heures sur un autre rayon ou service du magasin, dans un emploi équivalent.

(Sont exclus de ce test les salariés ne relevant pas du régime général de la Sécurité Sociale, bénéficiant d'un contrat en alternance, relevant d'un régime de préretraite progressive ou de mi-temps thérapeutique et les étudiants titulaires d'une carte d'étudiant).

Organisation d'un test du 1er septembre 2007 au 28 février 2008 dans 4 magasins.

### La CFDT veut cet accord tout de suite

**Dés à présent il faut se mobiliser pour que la direction accepte de le mettre en place et de le déployer.**

**Pour les tests sur Mercure ou les caisses automatiques la direction n'a pas eu besoin d'accord.**

**Pour détruire des emplois ils vont vite, alors pour en créer on peut aussi aller vite.**

**Pour faire un test sur les temps partiels un accord est possible dès demain. Il sera signé par la CFDT.**

**Pour la CFDT le test sur les temps partiel doit débuter en 2007 et être étendu avant la fin de l'année.**

**Travailler plus pour gagner plus,  
les caissières à temps partiel de chez  
Carrefour disent oui !**

**A la direction de montrer sa volonté de créer des emplois stables et durables.**

### La CFDT dit NON à la précarité !

**Une salariée à temps partiel c'est 845,86 euros net par mois pour 30 heures de travail.**

**Elles demandent à travailler 5 heures de plus par mois.**

**C'est possible, il faut le faire !**

## Action de sensibilisation CFDT

*Dans 72 magasins la CFDT informe les clients des conséquences sociales de la mise en place des caisses automatiques.*

*Chez Carrefour 25 sections hypermarchés se sont mobilisés*

*Chez Champion comme chez Atac, Auchan, Casino les équipes étaient aussi devant les enseignes pour sensibiliser la clientèle.*

### **Sbam, la CFDT Carrefour dans l'action**

Depuis le début de l'année la CFDT a lancé une mobilisation de grande ampleur pour sensibiliser tous les acteurs (clients, patrons, salariés) au danger que représente la mise en place de caisses automatiques.

Dans 72 magasins les équipes CFDT ont interpellé les clients pour leur expliquer les conséquences sociales de la mise en place des caisses automatiques

Les sections Carrefour ont répondu présentes à l'appel de la fédération et de nombreux délégués CFDT Carrefour ont participé à l'opération devant les magasins de l'enseigne où chez Casino et Auchan.

**La fédération des services entend ne pas en rester là et de nouvelles actions sont programmées dans les différentes enseignes pour fin mai début juin**

### **Robotique**

**Une démonstratrice robot dans un grand magasin**



Une grande enseigne de la capitale nipponne a recruté une intérimaire robot!

Plus vraie que nature, cette charmante hôtesse à pour rôle est de répéter en boucle un message publicitaire pré-enregistré du matin au soir, tâche plutôt lassante pour un humain. Le ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie encourage les recherches en robotique, celles notamment qui portent sur les robots d'assistance aux personnes et aux entreprises.

Le robot a été conçu par un laboratoire universitaire spécialisé.

Pour aller plus loin, elle pourrait faire la bise et souhaiter de bonnes fêtes.

### **26 sections CFDT sur le terrain**

Les équipes de 15 hypermarchés ont distribués les tracts et ont fait signé les pétitions. Elles ont été aidées par une dizaine de section . Cette opération a été étendue à d'autres enseignes (Casino, Auchan) avec l'aide de sections CFDT Carrefour comme à Casino Marseille

**Paris Auteuil, Gruchet le valasse, Anglet, Angers Gd Maine, Château Thierry, Trans en provence, Amiens, Brest , Chartres, Lyon la Part Dieu ,Montesson, Etampes** (avec l'aide de Villiers en Bière), **Hérouville** (avec l'aide de Mondville.), **Mérignac** (avec l'aide de Lormont, Bègles), **Antibes** (avec l'aide de Nice lingo, Nice TNL), **Casino Marseille** (avec l'aide des Carrefour de Gd Littoral, Le Merlan, Bonneveine, Aix les Milles).



Des sections participeront à la prochaine vague...

*A Brest de nombreux clients signent la pétition*

*L'action de la CFDT sur les caisses automatiques a attiré l'attention d'une candidate*

*une femme un hasard ?*

*Lors d'une visite dans un supermarché parisien, Ségolène Royal s'est déclarée prête à engager un "rapport de force" avec la grande distribution, qu'elle a accusé d'engendrer un "nouveau prolétariat féminin".*

## Ségolène Royal en visite chez Champion suite à l'action CFDT sur les caisses automatiques

L'ampleur de la mobilisation CFDT sur les caisses automatiques n'a pas échappé aux candidats à la présidence, certains profitant de nos actions pour s'informer.

Qu'on soit d'accord ou non avec les idées des candidats à la présidentielle, quand une candidate qui demain sera peut être présidente de la république souhaite se rendre dans un magasin pour constater de visu la réalité des caissières la CFDT répond présent et se met en quatre pour lui permettre de rencontrer les salariées concernées.

François Bayrou avait déjà pris une initiative de ce type.

Quand Monsieur Sarkozy souhaitera s'intéresser au sort des caissières nous serons à sa disposition.

En visitant au débotté un supermarché Champion du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris à la mi-journée, la candidate socialiste à la présidentielle s'est offert une tribune au confluent de la plupart de ses mots d'ordre de campagne entre travail des femmes, préoccupations de la vie quotidienne, travailleurs pauvres et envolées contre le grand capital.

Ses attaques contre la grande distribution, engagée à ses yeux dans une "logique d'élimination des salariés", surviennent après toute une série de "marqueurs" - visuels ou sémantiques - très à gauche dans la dernière ligne droite.

"Il y a un rapport de force à faire avec la grande distribution", a déclaré Ségolène Royal lors d'une brève déclaration à la presse avant le déplacement, dont les journalistes n'ont été informés qu'à la



*Ségolène Royal arrive reçue par les caissières et par Sophie Jacobik déléguée syndicale centrale CFDT Champion Supermarchés France (CSF)*

dernière minute.

"Compte tenu de ses profits et du caractère insolent des rémunérations" de ce secteur, les grandes surfaces doivent "montrer l'exemple", a-t-elle insisté.

La candidate de gauche s'en est particulièrement prise au groupe Carrefour, à qui l'enseigne Champion appartient, et à son ancien PDG contraint à quitter l'entreprise en 2005.

## "Je comprend la révolte des salariés"

Daniel Bernard avait alors touché une indemnité globale de départ de neuf millions d'euros auquel s'ajoutait une "retraite chapeau" de près de 30 millions d'euros.

Une somme "révoltante (...) Cela représente 2.500 emplois!", a dénoncé la présidente de la région Poitou-Charentes lors d'une rencontre avec six syndicalistes CFDT du supermarché, dont un seul homme.

"**Donc de l'argent il y en a (...)** Je comprends la révolte des salariés", a-t-elle expliqué à ses hôtes après avoir slalomé entre les rayons pendant une demi-heure, s'informant des avantages et des inconvénients des caisses automatiques, de la durée des pauses ou du trajet pour venir au travail.

Pendant toute la visite, elle a mis en avant certaines des "cent propositions" contenues dans son "pacte présidentiel" comme le remboursement des aides publiques si une entreprise licencie, la "sécurité professionnelle", le droit à la formation tout au long de la vie et le renforcement du dialogue social.

Plus de 80% des employés du supermarché de l'avenue d'Italie sont des femmes et "70% des travailleurs pauvres" sont des femmes, a-t-elle déclaré, se posant en rempart contre le "libéralisme le plus rustique".

"Le salariat féminin, c'est le prolétariat d'aujourd'hui et leurs préoccupations ne sont pas prises en compte (...) C'est de ma responsabilité de réagir", a souligné la première femme à avoir une vraie chance d'accéder à l'Elysée.

"J'attends de la grande distribution qu'elle crée des emplois", a-t-elle martelé, attaquant notamment la décision de certaines grandes surfaces de remplacer les caissières par des caisses automatiques. Pour elle, il s'agit là d'une "logique d'élimination" des salariés.

"Une société ne peut pas accepter la fatalité de la réduction des emplois due au progrès technologique" qui doit au contraire "être saisi comme une chance", a-t-elle déclaré devant les caméras.

Face à la "mécanisation" du travail en caisse, elle propose de développer la "présence humaine dans les rayons" et de créer des "nouveaux métiers", notamment l'aide aux personnes âgées, aux handicapés ou le développement de crèches, de halte-garderies ou de "lieux culturels" dans les centres commerciaux.

## Carrefour mécontent !

Le groupe Carrefour a regretté mercredi "la mise en cause systématique des entreprises de distribution" après les déclarations de la candidate du PS Ségolène Royal qui a notamment dénoncé "une logique d'élimination des salariés" dans la grande distribution.

Le groupe de distribution, qui rappelle qu'il "est le premier employeur



privé en France avec plus de 140.000 collaborateurs", souligne que les entreprises de distribution "contribuent positivement au développement économique de notre pays, notamment par le développement de l'emploi et du pouvoir d'achat", dans un communiqué.

Ségolène Royal a dénoncé mercredi devant la presse, avant une visite dans un supermarché parisien Champion appartenant au groupe, les "suppressions d'emplois" dans ce secteur, notamment par le biais de processus d'automatisation des caisses.

"On ne peut pas accepter de ce secteur qu'il supprime des emplois", a-t-elle affirmé en rappelant que l'ancien PDG de Carrefour Daniel Bernard était parti avec une enveloppe de 38 millions d'euros.

Carrefour souligne qu'il crée chaque année entre 1.000 et 1.500 nouveaux emplois et que la quasi-totalité des collaborateurs est employée en CDI dans ses 5.000 magasins situés dans l'Hexagone.

Pour le groupe, seuls 23 hypermarchés et 13 supermarchés disposent de quelques caisses automatiques

"pour répondre à la demande de ses clients, qui souhaitent gagner du temps lors du passage en caisse".

Selon le numéro deux mondial du secteur, "ces caisses libre-service complètent les caisses traditionnelles et ne sont pas destinées à remplacer le système de caisse existant".

Concernant le départ de M. Bernard, Carrefour précise qu'il "n'a pas perçu une enveloppe de 38 millions d'euros, mais une année et demie de salaire au titre d'une indemnité de non concurrence" de 4,5 millions d'euros.

En 2005, Carrefour avait indiqué que Daniel Bernard avait bénéficié en quittant le groupe d'une "retraite-chapeau" d'un montant maximal de 29 millions d'euros ainsi qu'une indemnité en échange d'une clause de non-concurrence.

Les "retraites-chapeaux" ne constituent pas une somme versée d'un bloc, mais un complément de retraite dont le versement est étalé pendant toute la durée de la retraite des bénéficiaires. Pour M. Bernard, le montant annuel de ce complément de retraite est 40% de son dernier salaire.



## Action SBAM

**Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin !!**

Une réunion s'est tenue le 27 avril avec les DSC des enseignes Champion, Atac, Auchan, Carrefour et Casino. Un point a été fait sur les trois premières actions SBAM, celle du 13 avril a été un réel succès

A ce jour, la FCD (fédération patronale) se dit prête à rencontrer la CFDT, mais elle ne précise pas la date !!!

Notre volonté - est d'arriver à un accord limitant le nombre d'automates dans les magasins, anticipant l'arrivée de la puce RFID, et dès à présent préparer la formation et le reclassement si nécessaire de la population caisse.

**Trois types d'actions ont été retenus :**

- **une 4ème vague SBAM** le vendredi 1er juin, sur **150 magasins**.

- **Interpellation des candidats** aux législatives par les Syndicats des Services CFDT.

Nous demanderons à chaque candidat de s'engager à légiférer sur l'emploi dans la grande distribution en cas d'échec des négociations avec la FCD

- **demander** à chaque enseigne leur position sur un accord négocié au niveau de la branche limitant le nombre d'automates de caisse.

**José Luis Duran a annoncé que Carrefour ne déploierait pas massivement les automates de caisse préférant déployer des services à la clientèle.**

**A nous de faire de ces promesses des certitudes.**

## Un fond d'indemnisation pour les victimes de Spectrum

*Deux ans après l'effondrement de l'usine Spectrum au Bangladesh, des entreprises européennes participent à un fonds d'indemnisation des victimes*

*Exception notable : Carrefour*



### Une aide aux victimes

Les survivants et les familles des 64 travailleurs tués lors de l'effondrement de l'usine textile *Spectrum*, il y a deux ans jour pour jour, ont reçu ce 1er avril leur premier paiement du fonds de compensation mis en place par certaines entreprises européennes clientes de *Spectrum*. Cette usine située au Bangladesh produisait pour de grandes enseignes européennes telles que *KarstadtQuelle*, *Carrefour* et *Inditex* (*Zara*).

Plusieurs sociétés s'approvisionnant auprès des usines *Spectrum* et *Shahriyar* (usine mitoyenne) - *Inditex* (Espagne), *KarstadtQuelle* (Allemagne), *New Wave Group* (Suède), *Scapino* (Pays-Bas) et *Solo Invest* (France) - se sont engagées à participer au fonds de compensation pour les survivants et les familles des victimes. Il s'agit d'une première dans l'histoire de l'industrie de l'habillement au Bangladesh.

**Toutefois, les entreprises *Carrefour* (France), *Cotton Group* (Belgique), *New Yorker Steillman*, *Kirsten Mode* et *Bluhmod* (Allemagne), refusent toujours de contribuer à ce fonds.**

Pour *L'éthique sur l'étiquette* (plateforme française de la *Clean Clothes Campaign* qui regroupe associations de solidarité internationale, syndicats et mouvements de consommateurs), qui pendant ces deux années a soutenu les demandes des travailleurs et des familles vis-à-vis des clients de *Spectrum*, l'annonce des premiers versements du fonds d'indemnisation est une excellente nouvelle.

### Pauvreté extrême

L'effondrement de l'usine a en effet plongé les familles des victimes dans une situation d'extrême pauvreté, privant bien souvent les ménages de leur seule source de revenus. « *Je ne sais pas où trouver l'argent pour acheter du lait*

*pour mon fils de 6 ans, payer ses frais de scolarité ou le traitement médical dont ma mère a besoin* », a confié Nur E Alam, 30 ans, qui a perdu son bras gauche après avoir attendu les secours pendant 17 heures sous les décombres de l'usine. « *Pour survivre, ajoute-t-il, nous avons été contraints d'emprunter* ».

« L'attente aura été longue pour les familles, mais leur persévérance a finalement payé », a déclaré Amirul Haque Amin, secrétaire général du *NGWF* (*National Garments Workers Federation* - Fédération nationale des travailleurs de l'habillement du Bangladesh), l'un des syndicats représentant les travailleurs de *Spectrum*. « La lutte menée au niveau local et soutenue par la dénonciation internationale de la situation injuste des victimes a poussé des entreprises s'approvisionnant auprès de *Spectrum* à faire ce qu'il fallait.

### Responsabilités

**Nous poursuivons notre démarche vis-à-vis de tous les clients pour qu'ils prennent leurs responsabilités vis-à-vis des travailleurs de *Spectrum* aussi bien que de l'ensemble des travailleurs de l'habillement au Bangladesh qui, pour la plupart d'entre eux, continuent à produire dans des conditions dangereuses.**

La campagne internationale *Clean Clothes* (vêtements propres) ainsi que la plateforme française de cette campagne, *L'éthique sur l'étiquette*, demandent à *Carrefour* et aux autres sociétés qui ont jusqu'ici refusé de se joindre au fonds d'indemnisation, d'y apporter immédiatement leur contribution.

Comme toutes les sociétés clientes de *Spectrum*, ces entreprises ont tiré profit des bas salaires, de l'absence de couverture sociale dont souffraient les ouvriers de *Spectrum*, fermant les yeux sur les mauvaises conditions de travail.

En contribuant au fonds d'indemnisation et en collaborant sur le terrain avec des ONG et les syndicats locaux impliqués dans cette initiative, ces entreprises ont l'occasion de montrer qu'elles prennent sérieusement en compte leurs responsabilités sociales.



2006

Rapport

□□ Développement Durable

*A lire pour s'informer sur les actions de Carrefour pour l'environnement, les défis sociaux, les produits responsables, la diversité, la construction durables ...*



groupe carrefour

La gazette des délégués  
CFDT Carrefour

# L'Hyper !